

Note : Villes et campagnes : rapports de production et d'exploitation
Nathalie Blanc, socio-géographe LADYSS¹

Depuis 2008, l'on constate une mutation géographique majeure, à savoir la transition urbaine mondiale de ces dernières décennies. La population rurale serait actuellement autour de 3,3 milliards d'individu soit un peu moins de la moitié de la population mondiale. Près de 700 villes nouvelles, hébergeant plus de 250 millions d'habitants, se sont créées depuis les années 1990. Les mégapoles comme Bombay, Dacca, Sao Paulo, etc. grossissent, s'étendent, accroissent leur emprise tant en termes d'infrastructures et de bâti qu'en termes de réseaux et de mobilités notamment pendulaires, sur l'espace rural environnant. Elles consomment donc l'espace, parfois même les plus riches terres agricoles (zones alluviales notamment), en grande quantité. Il existe de grandes différences dans les stades de développement des villes des pays développés et des villes aux croissances exponentielles de pays d'Afrique, d'Amérique du sud ou d'Asie : les premières tentent d'améliorer la qualité de vie et de mieux contrôler les impacts environnementaux ; les secondes ont à sécuriser l'habitat des populations rurales migrantes s'entassant le plus souvent dans des bidonvilles. La ville constitue, dans tous les cas, plus un accès à l'emploi et à différents services (sociaux, commerciaux, culturels) qu'un véritable milieu de vie dans ses dimensions écologiques. Pour leur entretien et leur reproduction, toutes les villes consomment également de l'énergie et des ressources. En outre, elles évacuent des flux continus de déchets solides et liquides qui polluent et monopolisent l'espace. Ainsi, la croissance urbaine pose de nombreux problèmes écologiques dont l'un des plus cruciaux, notamment en termes de biodiversité, mais aussi en termes de consommation énergétique et de production des gaz à effet de serre, est la consommation d'espace géographique, de foncier.

Cet état de fait représente un défi majeur. Il s'agit de repenser les liens de la ville et de son environnement en termes de catégories d'analyse et sur les plans des pratiques, de la représentation et de la matérialité.

La représentation de la ville comme espace socialement construit en rupture avec la nature environnante voit aujourd'hui ses limites. Il n'est plus possible de penser la ville comme un système circonscrit et clos sur lui-même. Il y a une prise de conscience grandissante des interactions et dépendances des systèmes urbains à l'égard des régions, et des changements environnementaux planétaires. Il y a également une prise de conscience grandissante de l'hétéronomie des systèmes urbains, c'est à dire de leur dépendance à de nombreux autres mécanismes, systèmes et réalités. En ce sens, de même que les scientifiques réfléchissent aujourd'hui à de nouveaux rapports société/nature, il importe d'amorcer une réflexion sur la place de la ville dans la nature et de la nature dans la ville.

Un tel enjeu, à savoir repenser, tant sur le plan symbolique que concret, les catégories de ville et de nature souvent vues comme opposées, oblige à reconsidérer les rapports des urbains et de l'espace productif urbain à la campagne, et à la nature dont l'espace rural est en partie considéré dépositaire. Sur de nombreux plans, les rapports entre l'espace urbain et l'espace rural, les catégories de ville et de nature se redéfinissent ; cependant, l'originalité est que l'environnement occupe une place centrale dans ce renouveau et qu'inversement ce renouveau produise un discours sur l'environnement. Ce discours tend à vouloir renouveler les rapports matériels et les idées de prédation et de production qui fondaient en partie la distinction rural/urbain, ville/nature.

1. Une histoire d'asservissement

Il n'est pas question ici de débattre en profondeur des rapports villes-campagne sur un plan historique ; outre la difficulté de l'exercice (traditionnellement, l'histoire de la France rurale

¹ Nathalie Blanc est directrice de recherche en géographie urbaine dans le laboratoire LADYSS du CNRS et responsable de l'équipe "L'environnement : vers un nouveau paradigme ?". Ses activités de recherche l'ont conduite à évaluer et analyser le peu d'importance accordé à la nature en milieu urbain (Cf. *l'animal dans la ville*, 2000, Odile Jacob) et plus récemment à débattre des questions liées à l'appréciation esthétique de la nature et à l'art environnemental et co-animatrice du programme national ANR sur les trames vertes urbaines.

donne lieu à un exercice distinct de l'histoire de la France et les mots ville et campagne ainsi que le couple est saturé sur le plan idéologique), l'auteure de l'article manque des connaissances en la matière. L'on renverra donc aux travaux de l'Observatoire rural/urbain (Nathalie Blanc et Marcel Jollivet, Communication « Rappports rural/urbain : une liaison durable ? », septembre 2004), ainsi qu'à ceux de Nicole Mathieu (2004), de Martine Berger (1989), d'Yves Luginbuhl (1992) et de moi-même (Blanc, 2009 et 2010). L'on discutera des rapports entre les idées et les représentations des territoires entrant dans chacune de ces catégories et la transformation de la matérialité de l'espace et des rapports sociaux de production.

Jusqu'au deuxième tiers du 20^e siècle, l'histoire des rapports villes/campagnes est fondée sur une coupure radicale entre des campagnes paysannes – et donc, considérées comme « attardées » - et des villes bourgeoises et ouvrières – déclarées au contraire lieu par excellence de la « modernité ». Cette correspondance entre une coupure spatiale et une coupure sociale se répercute alors dans tous les domaines de la société française et, tout particulièrement, dans la vie politique. Elle se traduit par un véritable antagonisme villes-campagnes qui interfère avec les conflits de classes caractéristiques des sociétés en plein développement industriel (paysans contre ouvriers). Aujourd'hui, cette coupure socio-spatiale n'existe plus ou, au moins, plus de façon aussi radicale. Et les luttes sociales n'ont plus la portée politique qu'elles avaient au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e. L'on peut distinguer quatre temps. Depuis les années 1950, la campagne représente le milieu naturel façonné par l'agriculture, ce qui correspond, grossièrement, à l'extension d'une agriculture dominée par les systèmes techniques (irrigation, machines agricoles, engrais, etc.) et des sources de financement permettant aux agriculteurs d'y avoir recours. Du côté de la spécificité des rapports rural/urbain, et bien que l'on puisse s'interroger sur la nécessité de qualifier de tels rapports (pourquoi ceux-là ?) il existe une forte distinction rural/urbain qui assimile la ville à un « *milieu technique* » (Friedmann, 1953²). Les études rurales se distinguent elles aussi fortement des études urbaines. À partir des années 1960, l'idée d'espace rural et d'un mode de vie associé avec son contenu spécifique émerge bien que la population rurale soit en déclin (Mathieu, 2004) ; progressivement, l'on assiste à l'urbanisation des campagnes et à la création d'un continuum villes-campagnes via les phénomènes de périurbanisation et de croissance du pavillonnaire. Il existe des positions pro-urbaines assimilant la ville à un progrès, au modernisme (Insee, Datar). Les années 1970 sont l'époque d'émergence du constat écologiste ainsi que du développement des préoccupations en faveur du cadre de vie y compris dans les grandes métropoles ; le rural est revalorisé assimilé à un espace refuge et sa promotion à celle d'une résistance à l'égard du pouvoir des ingénieurs, aménageurs et chantres du progrès. La campagne se transforme en « rural vert » bien loin des préoccupations d'une agriculture extensive ; c'est la "néo-nature". Le rural se distingue de l'espace urbain, espace en crise, et devient un espace convoité porté par des valeurs parfois divergentes (politiques de modernisation agricole, refuge et lieu de résistance de néo-ruraux, espaces de chasse et d'identité d'anciens ruraux, néo-nature des écologistes essentiellement urbains) ; un certain goût pour le développement rural apparaît dans les administrations. Des formations universitaires y font écho ainsi que des revues (revue de l'ADELS). Les années 1980 voient se prolonger cette évolution. Le rural s'assimile au local et le développement local devient un type de développement susceptible de contenir la crise urbaine ; parallèlement, le rural est associé à la nature et la question écologique se développe particulièrement dans l'analyse des rapports à la nature

2 Friedman (1953) page 401 : « nous appelons milieu naturel, le milieu des civilisations ou communautés pré-machinistes dans lequel l'homme réagit à des stimulations venues pour la plupart d'éléments naturels, la terre, l'eau, les plantes, les saisons, ou venues d'êtres vivants, animaux ou hommes. Dans ce milieu, les divers outils sont des prolongements directs du corps, adaptés au corps, façonnés par le corps selon des processus où les conditionnements biologiques, psychologiques et sociaux sont étroitement mêlés...(.). D'autre part, nous appelons milieu technique, celui qui se développe dans les sociétés et les communautés industrialisées depuis le début de l'ère des révolutions pré-industrielles, c'est-à-dire depuis la fin du XVIII^e siècle pour l'Angleterre et le début du XIX^e siècle pour le continent. Dans ce milieu technique, la part des stimulations décrites précédemment décroît et, par contre, en même temps, se resserre autour de l'homme, et cela de plus en plus, un réseau de techniques complexes tendant vers l'automatisme. »

dans les espaces ruraux. Cependant, l'on assiste à une périurbanisation croissante et à une extension du développement local. Les études rurales se renouvellent autour des questions d'environnement et des concepts de milieu, de paysage, etc. Dans les années 1990, le rural prend les contours du paysage et l'on observe de nombreuses mises en scène d'un rural revisité du côté de l'idylle ; le rural symbolise de plus en plus la liberté et le bonheur, l'autodétermination ainsi que l'équilibre et le bien-être. L'aggravation des problèmes d'environnement, tout au moins leur place croissante dans le débat public (qualité des eaux, qualité de l'air, changement climatique, problèmes de santé publique, etc.), tend à être attribuée à un modèle de développement dont la ville est l'exemple parfait. Les villes, encore une fois, en dépit des descriptions tendant à dénoncer l'assimilation des modes de vie, sont différenciées des campagnes. Les politiques de paysage se développent, ainsi que celles tendant à créer des réserves de nature ; il en est de même du côté des politiques agricoles avec les mesures agri-environnementales.

Aujourd'hui, des territoires de plus en plus éloignés des villes se repeuplent des citadins en quête de nouveaux modes d'habiter et les modes de vie en ville et à la campagne se rapprochent. Les petites villes et les villages sont les plus concernés aujourd'hui par cette extension. Selon l'INSEE, alors que les espaces ruraux ont connu une longue période de déclin, puis de stagnation entre 1982 et 1999, ils connaissent désormais un renouveau démographique. Plusieurs enquêtes montrent ainsi que le rythme de croissance de la France rurale (au sens de l'INSEE) est deux fois plus élevée que celui des villes. L'une des raisons en est bien sur les conditions d'accessibilité de ces espaces grâce à la mise à disposition de nouvelles infrastructures. L'autre en est le coût plus élevé du foncier en ville et le goût de la propriété individuelle et du coin de nature³.

La campagne ne peut plus se décrire sur le seul plan de sa fonction agricole, même si cela reste encore souvent le cas pour de nombreux analystes. L'agriculture ne fait plus le rural (90% des ménages qui habitent zone rurale ne comptent aucun travailleur agricole et les emplois ruraux agricoles représentent à peine 20 % des emplois). Les campagnes sont des espaces consommés par les citadins, ceci étant facilité par l'accroissement des mobilités. Ainsi, les déplacements entre résidences rurales et lieu de travail urbain touchent 750 000 actifs en France. Cet étalement urbain, synonyme de développement des zones construites ou occupées par des infrastructures, s'accroît même dans les pays développés qui voient pourtant leur croissance démographique ralentir (Dorrier-Apprill, 2006). Il arrive, dès lors, que de nouvelles représentations, parfois opposées ou conflictuelles, des territoires ruraux-agricoles débouchent sur la nécessité d'une représentation partagée et d'une forme de gestion qui comprenne les différents enjeux, à savoir de production agricole et paysagère, ainsi que de respect de l'environnement. Il s'agit de mieux gérer la nature.

En somme, les nouvelles sources de tension entre villes et campagnes sont, notamment, de deux ordres en France, en particulier :

- la périurbanisation ou le mitage urbain bien étudié par ailleurs ; la question centrale que l'on peine à affronter, cependant, est l'usage du sol ; elle obligerait à revoir entièrement le droit sur le foncier ;
- la problématisation croissante des questions d'environnement comme source d'un renouveau sur la lecture des catégories de ville et de campagne ainsi que sur leurs rapports entre exploitation et production ; en termes de représentation, cela peut signifier la mainmise croissante d'une représentation et d'une consommation du rural axé sur les besoins des citadins étant donné le développement mondial de l'urbanisation comme mode d'habiter.

Ces phénomènes s'inscrivent dans l'évolution de longue durée, à savoir « l'environnementalisation » des représentations et des pratiques sociales.

³ Jean-Charles Castel constate que les tendances lourdes conduisant à l'extension du bâti vont en faveur de petites opérations diffuses, appuyée par des intérêts économiques en ce sens : « De l'étalement urbain à l'émiettement urbain. Deux tiers des maisons construites en diffus », in : Les annales de la recherche urbaine, n°102, PUCA, octobre 2007.

2. Le présent

On peut en décrire ainsi les principaux ressorts (Blanc, 2009⁴). Les campagnes sont des « réserves de nature », et, donc, de ressources naturelles (air, eau, biodiversité, etc. ; d'où carrières, mines, réserves de nature, etc.) ; elles sont également une contrainte dans la mesure de leur étendue, et parce qu'il faut les traverser pour aller d'une métropole (en général, en même temps lieu de pouvoir et d'une concentration économique importante) à une autre : d'où autoroutes, voies ferrées, canaux⁵... Elles constituent, par ailleurs, des ressources en termes d'accès au foncier, tout à la fois pour la déconcentration des activités urbaines (zones d'activités des petites villes et des bourgs) et tout particulièrement pour la localisation - que justifie la faible densité de la population - des activités fortement perturbantes (aéroports) ou des établissements industriels à risques, mais également pour de nombreuses personnes exclues de l'accès à la propriété dans le champ des villes. C'est ainsi que la matérialité de la nature devient une composante des dynamiques économiques et sociales (ce que l'on appelle la question de l'environnement) et est à la base de la recomposition de la distinction entre villes et campagnes. De ce point de vue, la question de l'environnement est l'expression de l'extension spatiale des bouleversements des milieux naturels et de l'élargissement du spectre des incidences de l'action de l'être humain sur eux en raison de la diversification des techniques utilisées.

Ceci pour plusieurs raisons :

- la première tient à la pression que fait subir l'urbain sur le rural, pression qui se traduit par les termes « d'étalement », de « mitage », sur le plan écologique "d'empreinte écologique" ou même du côté du rural, de « sauvegarde », de préservation... Cette préservation des espaces ruraux n'est pas sans ambiguïtés puisque, certes, on aménage des réserves de natures, mais aussi l'on produit un grand nombre d'infrastructures qui font de ces lieux de nature des endroits de commémoration que l'on peut visiter. En outre, et cela prouve que l'artificialisation de l'espace ne se limite pas à celle des villes : créer des réserves naturelles, des espaces sauvegardés pour la préservation de la nature revient bien à introduire des techniques et un savoir-faire qui font de ces espaces les lieux les moins naturels qui soient. La nature devient une catégorie spatiale ; elle entre désormais dans l'administration des territoires. Cet affrontement au nom de l'environnement contient une deuxième ambiguïté majeure tout aussi significative. En effet, lorsqu'on protège - voire que l'on veut « recréer » - la nature et la biodiversité dans les campagnes, lorsque l'on se met en quête de la nature dans la ville, on ne sait jamais de quelle nature on parle. S'agit-il de préserver une nature en soi, se préoccupe-t-on de la « santé des écosystèmes », l'un et l'autre objectif étant vus sous l'angle de l'écologie ? Ne s'agit-il pas plutôt de sauvegarder des « ressources génétiques » garantes d'un futur développement économique fondé sur le génie biologique ? L'importance accordée à l'environnement - et, par voie de conséquence, à la nature - n'est-elle pas que le reflet de la transition entre une ère de développement fondée sur la physique, la chimie et l'emploi de sources d'énergie fossiles et une ère dans laquelle la biologie est appelée à prendre une place croissante dans le développement des forces productives ? Ce qui ne pourrait que se traduire par de nouvelles formes d'emprise des industries agro-alimentaires et des « industries du vivant » sur ces bassins de production par excellence de ressources vivantes que sont les campagnes. Les luttes autour des OGM, l'épisode dramatique de l'ESB traduisent bien les nouveaux terrains sur lesquels l'antagonisme villes/campagnes prend corps dans cette période de transition. Il est vrai que la campagne figure plus que jamais comme le lieu de la ressource : outre les ressources en matière d'alimentation, en matières premières également, l'on trouve des ressources en matière de loisirs, résidentiels avec les

4 Certains de ces paragraphes proviennent de l'article réalisé par l'auteure pour l'ouvrage *Ecosophies* publié en 2008 aux éditions MF : cf. références bibliographiques.

5 L'étude DATAR récemment menée montre que les espaces ruraux émettent plus de gaz à effet de serre que les espaces urbains rapporté au nombre d'habitants (exprimée en milliers de tonnes équivalent CO2 pour 10 000 habitants par région en 2000, in : *Acteurs publics* n°63, avril 2010) ; si l'on en croit les cartes produites dans le cadre de cet exercice, l'on a un espace rural fortement pollueur, tant en termes de production agricole sur les sols, qu'en termes d'émission de gaz à effet de serre dans l'air ; pourtant, une telle carte ne prend pas en compte l'origine des personnes usant de ces espaces. Ainsi, l'on peut se demander si ces émissions ne sont pas aux mobilités citadines.

beaux paysages, etc. Il s'agit de nouvelles frontières pour le capitalisme contemporain dans sa reconversion des territoires ruraux. La matérialité bio-physico-chimique en tant qu'elle contribue à la reproduction « vivante » de l'espèce humaine, redevient une composante des dynamiques économiques et sociales (ce que l'on appelle la question de l'environnement) et qu'elle est à la base de la recomposition de la distinction entre villes et campagnes.

- la deuxième raison tient à l'idée qu'il convient de disposer d'espaces de naturalité préservés, séparés de l'activité humaine et que l'on visite comme des reliques. Ces espaces ont bien entendu leur sphère d'accueil dans l'espace rural ou dans des espaces dits naturels. Cette recomposition symbolique des valeurs attribuées au rural participe de la recomposition plus générale des sensibilités post-industrielles ; ainsi s'exprime un intérêt nouveau pour la nature et la campagne qui se verrait parée de toutes les vertus. La campagne, la nature deviennent des cadres de vie aux qualités inédites ; par exemple, si la distinction entre villes et campagnes tend à se perdre en Europe et dans les pays occidentalisés, du fait d'un mode de vie rural s'approchant d'un mode de vie urbain, le renouveau de l'urbanisme contemporain idéalise, d'une certaine manière, le mode de vie campagnard, un habiter proche de la nature⁶. Une telle conception de la campagne conduit le changement en ce qui concerne les représentations de la ville. En effet, à partir des années 1970, l'idée de qualité du cadre de vie urbain émerge. Cette montée en puissance d'une revendication à l'égard de la ville comme cadre de vie, que les travaux d'Henri Lefebvre traduisent (1968-1972), va de pair avec l'idée de ville comme lieu d'habitat, non plus simplement comme lieu de résidence et d'emploi. Il y a demande d'une nouvelle qualité urbaine. Cette nouvelle emprise symbolique se traduit par une demande sociale d'un rural vert ; c'est dans les villes que s'exprime le vote pour les partis écologistes. À l'opposé, le vote Chasse Pêche Nature Tradition trouve sa base sociale dans les campagnes ou son idéologie dans une certaine conception de la ruralité. L'émergence de ces deux courants, nouveaux par leur importance électorale, depuis le début des années 1990, dans la politique française souligne bien l'importance du couple rural/urbain dans la recomposition de nouvelles territorialités.

- la troisième raison tient sans doute à l'inquiétude croissante des populations humaines à l'égard de leurs corps. Le corps constitue une ressource récente du point de vue des pratiques (sportives notamment), mais aussi des représentations pour penser notre lien à la nature ; il donne accès à l'idée de santé du corps, d'alimentation saine et il est le siège de la ressource psychique, d'une intériorité que l'on verrait de plus en plus reliée au corps. "Dans la ville, il y a vie" et "La ville, c'est ma nature" proclament les slogans publicitaires : est-ce vrai du point de vue des pensées de la préservation du corps ; peut-on se soustraire à l'air pur des campagnes ? A-t-on même le droit d'y penser, ne faut-il pas aimer ce qui fait du bien à notre corps, puisque c'est ainsi que l'on pense au corps, comme à celui d'un animal qui ne se verrait préservé que dans son contact à la nature. Dans une société soudain consciente de ses fondements biologiques et saisie par la bioéthique, où est la vie ? Dans la ville où, depuis une décennie, l'urbanisme se montre attentif à l'idée de qualité de vie (mais n'est-ce pas que du décor ?) ? Ou dans des campagnes qui doivent rester les gardiennes des reliques de la vie ?

Cette domination des villes sur les campagnes n'est pas nouvelle, mais, ce qui est significatif, c'est qu'elle passe désormais par une référence à un rapport à la nature et à sa

⁶ L'histoire des motivations qui conduisent à de tels comportements révèle la combinaison de trois bassins sémantiques. L'un, européen, remonte au mythe arcadien : c'est la "pastorale", qui chante le bonheur paisible de la vie aux champs. L'autre, est-asiatique, issu du mythe de la "Grande Identité" (Datong) anté-urbaine, a idéalisé la chaumière dans le paysage. Le dernier, le "rêve américain", a enraciné la démocratie dans les valeurs du monde rural. La confluence des deux premiers courants en Europe au XVIII^e siècle a engendré le jardin paysager, le troisième a produit le mode paradigmatique de l'habitat contemporain : la maison individuelle associée à l'automobile, avec les services de la ville. La généalogie des motifs de ces trois bassins sémantiques permettra de mieux comprendre, donc de mieux gérer le phénomène (Colloque international intitulé « Les trois sources de la ville-campagne » sous la direction de Augustin Berque, Philippe Bonnin et Cynthia Ghorra-Gobin au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle organise, du 20 au 27 septembre 2004).

préservation et se traduit par la mise en place de politiques de conservation et de développement qui ont trait à des espaces spécifiques.

3. Dernières tendances

Où en est-on aujourd'hui⁷ ? L'idée même de ville doit être refondée comme un « système ouvert » qui collabore avec sa géographie, s'appuie sur les milieux naturels, aménagés ou cultivés qui l'entourent, s'y glissent ou la portent. Le territoire est encore pensé trop exclusivement par l'urbanisation – croissance urbaine sectorisée, infrastructures et parties construites... Ainsi conçue, l'urbanité fragilise durablement la nature qui la porte et la nourrit. Cherchant toujours plus loin ses ressources, la ville exporte plus loin encore ses effets les plus néfastes. Ce « système fermé » est voué à l'échec et affaiblit l'économie tout entière. La ville s'enrichirait d'une complicité avec les phénomènes naturels et les milieux vivants, qui sont d'un ordre bien différent : la longue durée, les cycles, les flux, les interdépendances, d'autres formes d'échanges et de dynamiques. Conjointement à cette exigence écologique, de récents travaux mettent en évidence une poussée des valeurs écocentriques, celles-ci n'étant pas toujours accompagnées de gestes écocitoyens (Bréchon, Galland, 2010), qui motivent également ces transformations de regards et de méthodes. Cependant, le désir citoyen de « nature », qu'il s'agisse d'une nature tactile et cultivée à portée de main, des respirations urbaines ou des grands paysages alentour, n'est pas seulement fondé sur le souhait d'un meilleur respect des écosystèmes, mais plus certainement sur la plus grande exigence d'une qualité de vie, associée à l'aspiration à de nouveaux liens de solidarité. Cette dissociation entre questions environnementales « écologiques » au sens scientifique, et « humanistes » accompagne une partie des débats voire des schyzophrénies à l'œuvre dans les villes. Observons, d'un côté, l'étalement et le mitage urbain et la demande d'un « coin de nature » et, de l'autre, le désir de retrouver cette nature « sauvage » intacte dans l'espace urbain. Comme souvent, en ce qui concerne les rapports à la nature, l'embarras est de mise ; comment faire en sorte qu'enjeux environnementaux écologiques et citoyens se rejoignent ?

Pourtant, plus que le cadre de vie, et pas uniquement en termes écosystémiques, les milieux de vie – pour les humains, des animaux, des végétaux – constituent les villes, elles-mêmes caractérisées par des changements environnementaux, interdépendants avec ceux qui affectent l'environnement planétaire. Comment évolue l'habitabilité de ces milieux, ce qui appelle notamment des réflexions sur la résilience, l'atténuation des impacts environnementaux et l'adaptation aux changements dans une perspective socio-écologique ? Comment intégrer dans les pratiques de gestion urbaine au sens large ces enjeux (ou d'autres) qui ne relèvent pas des démarches classiques ou jugées telles de l'urbanisme, de l'aménagement et des services urbains ? Comment ces démarches ont-elles évolué face à des impératifs environnementaux nouveaux, à quels obstacles se sont-elles heurtées ou se heurtent-elles ? Il est remarquable, par exemple, qu'une collectivité locale qui s'engage en faveur de l'éco-construction à basse consommation énergétique puisse le faire valoir même s'il s'agit d'une opération fortement consommatrice d'espace. Par ailleurs, la transformation engagée des pratiques professionnelles de l'aménagement ne doit pas occulter le poids des pratiques citoyennes et de l'évolution des modes de vie dans la création de ce cadre de vie. Dans tous les cas, la question des échelles, des niveaux de fonctionnement et de leur articulation est essentielle – du micro espace à la région urbaine voire à la mégapole, de celles-ci à l'environnement planétaire, et vice versa.

⁷ Ces énoncés empruntent pour beaucoup au travail collectif réalisé dans le cadre de l'atelier n°3 « Formes de villes, échelles de territoires, trame verte et bleue » présidé par Nathalie Blanc, directrice de recherche au CNRS, et Frédéric Bonnet, architecte-urbaniste, dans le cadre du Programme national « Restaurer la nature en ville », MEEDDM. L'enjeu majeur de ces ateliers est de mettre en place une réflexion afin d'organiser le thème et sa transposition opérationnelle au niveau national.

Cette dimension sociétale suppose une meilleure gouvernance et de plus grandes solidarités entre villes et campagnes environnantes. La recherche de cohérence – que l'on retrouve dans la notion de « trame verte et bleue » – induit une meilleure articulation des échelles et des lieux de réflexion et de décision. Pourrons-nous cesser d'opposer ruralité et urbanité pour mieux associer les projets agricoles et les projets des villes ? Ce nouveau projet territorial saura-t-il tenir compte des systèmes de ressources des villes – matériaux, eau, nourriture – et des valeurs propres aux éléments naturels, s'intéressant à leur « ménagement », à leurs flux, aux filières économiques et à leurs proximités ? Quelle est la contribution urbaine aux changements environnementaux directs – par exemple, par les émissions de gaz à effet de serre liées à la mobilité régulière des citoyens – et indirects – par exemple, les émissions de gaz à effet de serre ou la perte de biodiversité liées à la production alimentaire destinée aux villes ? Ceci implique autant une réflexion sur les modes de vie que sur les modes de villes. Un tel projet ne peut aboutir qu'en prenant explicitement en compte les conditions de vie des citoyens (logement, emploi, accès aux services environnementaux : eau et assainissement, énergie), les pratiques individuelles et collectives (modes et styles de vie), les formes et les dynamiques urbaines (formes diverses de renouvellement urbain ou de périurbanisation, d'étalement ou de densification), l'organisation et les politiques urbaines (gouvernance des flux) et l'organisation des systèmes techniques (production industrielle, réseaux) — toutes dimensions qui varient d'un contexte urbain à l'autre et d'une période historique à l'autre. Il s'agit bien d'une écologie territoriale.

Une telle perspective amène à considérer les milieux urbains comme des lieux d'innovation dotés de ressources et susceptibles d'infléchir les mécanismes des changements globaux non seulement dans leur dimension locale (ou directe) mais aussi dans leur dimension globale (ou indirecte). Comment caractériser et prendre en compte ce double potentiel – en termes d'innovations d'une part, de ressources d'autre part qui en constituent les deux pôles inséparables et consacrent la dimension socio-naturelle des espaces urbains ? En quoi transforme-t-il voire bouleverse-t-il les cadres d'analyse des espaces urbains ?

Cependant, si la nature apporte beaucoup à la qualité de vie urbaine ou métropolitaine, le risque est grand qu'aux inégalités sociales des territoires viennent se superposer de forts déséquilibres écologiques. Or les écosystèmes ne peuvent qu'être complémentaires et continus. Ils sont solidaires les uns des autres et s'enrichissent de leurs différences. Le concept de « solidarité écologique » doit sous-tendre les politiques territoriales. Si l'inégale répartition des ressources induit des stratégies différenciées – quitte à préserver de l'urbanisation certains lieux bien définis –, un projet pensé à la bonne échelle doit considérer ces contrastes comme une chance et non comme une lacune, selon une cohérence d'ensemble qui doit être recherchée dans le sens de l'intérêt général. Une politique foncière ambitieuse menée sur la longue durée et l'intégration des modes de gestion dans le projet lui-même constituent des conditions incontournables pour établir et faire vivre ces nouvelles solidarités.

Quels sont les outils et instruments de l'action publique aujourd'hui disponibles pour aller en ce sens ? Ils n'apparaissent pas toujours performants à première vue. Premièrement, l'on planifie l'usage des sols, reclassant des espaces anciennement à urbaniser, modifiant les COS (coefficients d'occupation des sols) et fixant des normes de densité minimale ou, au contraire, l'on préserve des espaces naturels à proximité des villes (ceintures ou trames vertes, corridors biologiques) ; l'on use ainsi du thème de la biodiversité et de la nature, généralement en faveur auprès du public, pour légitimer la transformation des droits d'accès et d'usage du foncier. Deuxièmement, l'on conduit des expérimentations architecturales et urbanistiques afin d'obtenir une qualité de vie permettant de revisiter les représentations de la ville en termes de milieu de vie (valorisation du patrimoine existant, jardins partagés, familiaux, ouvriers, naturels) ; densification des banlieues (cf. Villeparisis et Bailly-Romainvilliers cité par François Devaux, février 2010). Troisièmement, l'on soutient l'agriculture périurbaine ; les collectivités passent parfois des contrats avec les agriculteurs,

favorisant ces activités en échange de leur engagement à entretenir le paysage (cf. Lille et Nantes) ou même achètent du foncier pour favoriser l'installation d'agriculteurs en association avec des villes comme « Terres en ville » ou « Terre de liens » (cf.) En définitive, quelles sont les valeurs productives que l'on peut donner aux espaces libres ? Il s'agit donc bien de reconcevoir le rôle donné au partage de l'espace et au contrôle public ou non du foncier en affectant ces espaces de leur dimension écologique : sol, air, biodiversité, etc. Plusieurs projets sont en cours d'examen notamment dans le cadre du Grenelle de l'Environnement qui fait spécifiquement référence à la lutte contre l'étalement urbain, ainsi qu'à la reconquête des centres-villes en déclin. Les fiscalités affectant l'usage de ces espaces sont bien différentes selon pays (par exemple, la fiscalité danoise permet de taxer lourdement la transformation des terres agricoles en terrains à bâtir (cf. H. M. Jacobs, 2008, et V. Renard, 2003)) ainsi que les moyens des collectivités locales affectés à l'achat de tels espaces. Certes, dans le cadre de la décentralisation, l'Etat s'est défait de nombre de prérogatives à l'endroit des collectivités territoriales mais, dans le domaine de l'urbanisme et de l'usage du foncier, la puissance publique française a des capacités limitées. En outre, et en ce qui concerne les trames vertes, cela est évidemment le cas, l'intercommunalité a rarement puissance en matière d'urbanisme alors que la préservation d'espaces non-construits passe par une mise en commun des ressources foncières à une échelle plus vaste que celle de la commune. Et comme il a été dit d'emblée, beaucoup des territoires qui subissent aujourd'hui l'étalement urbain se situent dans des zones rurales hors de périmètres de SCOT. Dans l'ensemble, si l'on veut revoir les règles d'usage et de partage des espaces qui ont un rôle essentiel tant sur l'érosion de la biodiversité que sur la pollution des airs, via l'accroissement des mobilités, et l'émission des gaz à effet de serre, l'on doit revoir ensemble les règles d'urbanisme et de la fiscalité locale en fonction des services écosystémiques, tant écologiques que culturels, que rendent les espaces.

Références bibliographiques

M. Berger, 1989, Vers de nouveaux types de rapports villes-campagnes. La production des espaces périurbains en France et dans les pays d'économie développée, *Strates*, n°4, Dossier : images réfléchies. Paroles d'un paysan révolutionnaires. Jalons de recherche, <http://strates.revue.org/document4552.html>

N. Blanc, 2009, « Environnements naturels et construits : une liaison durable ? », in : Patrick Desgorges, Elie Kongs (Eds), *Écosophies : la philosophie à l'épreuve de l'écologie*, éditions MF, 229-245.

N. Blanc, en cours de publication, 2010, « Environnement et émergence de nouvelles formes d'expertise, de délibération et de décision localisées », in : Yves Charles Zarka (Eds), *Le monde émergent*, Éditions Armand Colin, coll. Émergences.

N. Blanc, M. Jollivet, 2002, Communication « environnement rural- environnement urbain : une liaison durable ? », Observatoire du rural et de l'urbain, Paris X LADYSS.

P. Bréchon, O. Galland, 2010, *L'individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin, Collection Sociétales.

Collectif, 2009, Humanité et biodiversité, Manifeste pour une nouvelle alliance, Ligue Roc, Paris, Descartes et cie.

F. Devaux, février 2010, Des sols artificialisés. Projet de thèse en analyse des politiques publiques, document envoyé par l'auteur.

E. Dorier-Apprill, « La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologique et enjeux contemporains », in : E. Dorier-Apprill, (Dir.), Ville et environnement, SEDES, Paris, 2006, pp. 40-41.

Georges Friedmann, Villes et campagnes, Paris, A. Colin, 1953.

H. M. Jacobs, « L'engrenage de la croissance urbaine. La place de la propriété dans la croissance urbaine », in : Etudes foncières, n° 132, mars-avril 2008, pp. 12-16.

M. Jollivet (Eds), 1992, Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières, Paris, CNRS.

H. Lefebvre, 1968-1972, Le droit à la ville suivi d'Espace et politique, Paris, Anthropos, 281 p.

Y. Luginbuhl, 1992, "Nature, paysage, environnement, obscurs objets du désir de totalité", Du milieu à l'environnement, Paris, Économica, pp. 12-56.

N. Mathieu, Relations ville-campagne : quel sens, quelle évolution ?, Revue POUR, Grep, juin 2004, <http://www.ruralinfos.org/spip.php?article1335>

V. Renard, 2003, Les enjeux urbains des prix fonciers et immobiliers, CNRS, <http://ecopolytechnique.fr/home/renard/FR>